

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.015

L'An Deux Mille, le 14 janvier à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

7 JANVIER 2000

7 JANVIER 2000

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM.GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. LE GUEUT représenté par M. MOST
M. ANGIBAUD représenté par M. CHABANEAU
M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
M. GERMA représenté par BOISNARD
Melle ISENDICK représentée par Mme MARTIN-CROUE

ABSENTS - EXCUSES : Mme BARRAUD-DUCHERON
M. MUSSETTI

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Madame MARTIN-CROUE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRIMITIF -EXERCICE 2000
BUDGET ANNEXE DU PORT - BUDGET ANNEXE DU CAREL
PRESENTATION AGREGEE BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

VOTE : chapitre par chapitre

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la délibération du 17 Décembre 1999 portant débat d'orientation budgétaire,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le Budget Primitif de l'exercice 2000 comme suit :

BUDGET ANNEXE DU PORT :

Section Fonctionnement : (voir annexe 1)

Dépenses de l'exercice : 9 449 000,00

Recettes de l'exercice : 9 449 000,00

VOTE : 4 CONTRE - 27 POUR

Section Investissement : (voir annexe 2)

Dépenses de l'exercice/Restes à réaliser : 4 368 000,00

recettes de l'exercice/Restes à réaliser : 4 368 000,00

VOTE : 4 CONTRE - 27 POUR

BUDGET ANNEXE DU CAREL :

Section Fonctionnement : (voir annexe 3)

Dépenses de l'exercice : 23 012 040,00

Recettes de l'exercice : 23 012 040,00

VOTE : UNANIMITE

Section d'Investissement : (voir annexe 4)

Dépenses de l'exercice/Restes à réaliser : 1 882 818,94

Recettes de l'exercice/Restes à réaliser : 1 882 818,94

VOTE : UNANIMITE

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES :
(voir annexe 5)

Section Investissement :

Dépenses : 126 209 372,94

Recettes : 80 264 543,87

Section Fonctionnement :

Dépenses : 165 509 445,93

Recettes : 211 454 275,00

VOTE : 2 CONTRE - 2 ABSTENTIONS - 27 POUR

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 janvier 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS